

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1792

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 25, substituer au mot :

« conduite »

le mot :

« pilotage ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 46, substituer au mot :

« à la conduite »

les mots :

« au pilotage ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 59, substituer au mot :

« conduire »

le mot :

« piloter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.